

ALERTE CANICULE **PREMIER POINT D'ÉTAPE SUR LES MESURES DÉPLOYÉES PAR LA VILLE**

Face à la poursuite de l'épisode caniculaire exceptionnel que connaît actuellement le territoire, la Ville maintient sa cellule de vigilance et poursuit la mise en œuvre de mesures destinées à protéger la population, les usagers des services publics et les agents municipaux.

Dans son bulletin publié aujourd'hui, Météo-France a placé le département de la Manche en vigilance orange canicule ce matin, avec une évolution annoncée en vigilance rouge à compter de ce midi. Face à cet épisode, la Ville a décidé de déclencher, dès hier, sa cellule de vigilance canicule afin de coordonner l'ensemble des actions de prévention et de protection de la population.

MAINTIEN DES SERVICES AUX FAMILLES

Afin de concilier les besoins des familles et la protection des enfants face aux fortes chaleurs, les écoles demeurent ouvertes. Les parents qui le souhaitent ont toutefois la possibilité de garder leurs enfants à domicile cet après-midi. Un service d'accueil minimum est maintenu dans les établissements. Lorsque les salles de classe sont particulièrement exposées à la chaleur, notamment en raison d'une orientation plein sud, les activités sont transférées vers des locaux plus adaptés, tels que les salles périscolaires.

Par mesure de précaution, certaines activités destinées aux enfants ont été annulées. Les journées d'inscription au dispositif Sport 5-12, prévues mercredi après-midi, sont reportées au mercredi 1^{er} juillet selon les modalités suivantes :

- **Inscription pour les enfants habitant Cherbourg-en-Cotentin de 14h à 18h**, au Kiosque à Équeurdreville-Hainneville, à la mairie déléguée de Tourlaville et au Grand salon de la mairie déléguée de Cherbourg-Octeville.
- **Inscription pour les enfants hors Cherbourg-en-Cotentin de 16h à 18h**, dans les lieux cités ci-dessus.

PROTECTION DES AGENTS MUNICIPAUX

La Ville a renforcé les mesures de prévention à destination des agents exerçant leurs missions en extérieur, notamment les équipes de propreté urbaine, les îlotiers et les agents de terrain.

Des bouteilles d'eau sont distribuées et les horaires de travail sont adaptés afin de limiter l'exposition aux heures les plus chaudes de la journée.

SOUTIEN AUX PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

La prise en charge des personnes vulnérables sans solution d'hébergement est assurée par les services de l'État, notamment via le Service d'accueil et d'orientation (SAO) situé rue de Cambrésis.

En complément, les maraudes et actions de vigilance se poursuivent en partenariat avec l'association Conscience humanitaire afin d'aller à la rencontre des publics les plus fragiles. L'association lance également un appel aux dons de casquettes et de chapeaux, qui peuvent être déposés dans ses locaux situés au 2 rue des Flandres. Ces équipements seront ensuite distribués aux personnes les plus exposées aux effets de la chaleur.

ESPACES VERTS ET PRÉVENTION DES RISQUES

Afin de permettre aux habitants de profiter plus longtemps des espaces ombragés, les horaires d'ouverture de plusieurs parcs sont exceptionnellement étendus jusqu'à 23 heures, et ce jusqu'au jeudi inclus :

- Jardin public ;
- Jardin Montebello ;
- Parc Emmanuel Liais.

Par ailleurs, en raison du risque élevé d'incendie lié aux fortes températures :

- Les feux sont strictement interdits ;
- Il est strictement interdit de fumer en extérieur, en particulier dans les espaces naturels et les secteurs végétalisés particulièrement exposés au risque d'incendie.
- La lande Saint-Gabriel est fermée au public jusqu'au jeudi soir inclus ;

MISE À DISPOSITION DES LIEUX DE FRAICHEUR

La Ville rappelle que plusieurs bâtiments municipaux et équipements ouverts au public peuvent constituer des espaces de répit face aux fortes chaleurs :

- Les mairies déléguées ;
- Le CCAS, situé rue Paul Talluau ;
- Le musée Thomas Henry (entrée gratuite aujourd'hui et demain) ;
- Les piscines (entrée gratuite aujourd'hui et demain).

De l'eau en bouteille y est mise à disposition des usagers.

Le début de la surveillance des plages de Collignon et de Querqueville est exceptionnellement avancé. Initialement prévue le 1er juillet pour une durée de deux mois, elle commencera dès demain à 14h et se poursuivra jusqu'à 19h. Ces horaires s'appliqueront du 24 au 30 juin inclus, afin de permettre au grand public de profiter de la mer en toute sécurité durant cette période de fortes chaleurs.

À partir du 1er juillet, les horaires habituels des saisons précédentes seront rétablis, soit 11h-13h et 14h-19h, jusqu'au 31 août.

APPEL À LA VIGILANCE

La Ville appelle chacun à la plus grande vigilance et rappelle quelques règles essentielles :

- Boire régulièrement de l'eau, même sans sensation de soif ;
- Limiter les activités physiques notamment aux heures les plus chaudes ;
- Ne jamais laisser un enfant ou un animal seul dans un véhicule, même pour quelques minutes ;
- Lors des sorties à la plage ou des baignades, se protéger du soleil, s'hydrater régulièrement et surveiller attentivement les enfants.

La Ville reste pleinement mobilisée aux côtés de l'ensemble des acteurs du territoire afin de protéger les habitants durant cet épisode caniculaire exceptionnel.